

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU LUNDI 30 AOUT 2010

L'an deux mil dix, le trente du mois d'août à 20 H 00, en suite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal sont présents :

Pour la Ville :

- M. Jean-Jacques FLAHAUX, Bourgmestre-Président ;
- MM. Olivier FIEVEZ. Daniel CANART. Maxime DAYE.
- Mme Bénédicte THIBAUT, Présidente du C.P.A.S.
- MM. Charles VASTERSAEGHER. Mme Line HAUMONT, M. Daniel RENARD Echevins ;
- MM. Denis SCHOLLAERT. Guy DE SMET. Philippe JEANMART. Mme Anne-Catherine ROOBAERT. MM. Jean-Marie ROSSAY. Christophe LECHENE. Nino MANZINI. Mmes Martine DAVID. Karina DECORT.
- M. Didier LIEDS. Mme Sandrine SAUVAGE. MM. Luc GAILLY. Martin PAUL. Mme Marie-José SMETS. M. Michel BRANCART. Mme Isabelle SIMON. M. Pascal PHILIPPART. Mme Françoise SNOECK, Conseillers Communaux
- M. Philippe du BOIS d'ENGHIEN, Secrétaire Communal.

Pour le C.P.A. S :

Madame Bénédicte THIBAUT, Présidente
 Mmes et Mmes : Myriam CORNET. Pierre DERO. Léon GAUSIN. Yves GUEVAR. Christiane HAZARD. Marc HUBLAU. Didier LAQUAYE. Nicole VANHOOF. Jean-Luc TABUREAU, Conseillers de l'Action Sociale
 Madame Brigitte de Hollain, Secrétaire du C.P.A.S.

Absents et excusés : Evelyne DETRY et Francisco FERNANDEZ-CORRALES, Conseillers Communaux et Anka DE COOMAN -GORNIACZYK, Conseillère de l'Action Sociale

Monsieur le Conseiller De Smet arrivera en cours de séance.

A la demande de Monsieur le Président, l'Assemblée respecte d'abord une minute de silence à la mémoire de :

- Monsieur Gérard Blauwart, décédé ce 23 août 2010, qui fut Conseiller Communal pendant 8 ans et 1 mois, du 1^{er} janvier 1977 au 31 décembre 1982 et ensuite du 1^{er} décembre 1986 au 31 décembre 1988
- Monsieur Christian Bouton, décédé ce 23 août 2010 qui fut Conseiller Communal du 1^{er} janvier 1983 au 31 décembre 1988 et ensuite du 1^{er} avril 1989 au 31 décembre 1994.

- Monsieur Daniel Neukermans, décédé ce 28 juillet 2010, qui fut Conseiller Communal pendant 6 ans, de janvier 1995 à fin décembre 2000.

Un hommage est également rendu au mari de Madame la Conseillère de l'Action Sociale Nicole VAN HOOFF, récemment décédé.

AVANT-REUNION : Conseil Commun Ville/C.P.A.S.

L'Assemblée examine successivement les points suivants :

- 1 Réunion du 28 septembre 2009
Procès-verbal - Approbation
Sa rédaction ne donnant lieu à aucune observation, le P.V. est adopté.
- 2 Cellule de crise lors de l'accident ferroviaire de Buizingen
Madame la Présidente salue la synergie exemplaire entre nos Conseillers en Prévention et les psychologues et Membres du service social du C.P.A.S.
Tous furent très proches des citoyens concernés (sans doute plus accessibles que la cellule provinciale).
Madame la Présidente salue également le travail accompli au quotidien par les Conseillers du C.P.A.S.
- 3 S.I.P.P.T. - Réunions mensuelles
Madame la Présidente évoque le travail de prévention de Messieurs Delcommune et Elie Druart tant au niveau de la Ville qu'au C.P.A.S.

Monsieur le Conseiller DE SMET entre en séance

- 4 Collaborations avec l'Echevinat des Travaux
A titre d'exemple, Madame la Présidente cite le suivi du cahier des charges pour la Maison de Repos ; la mise à disposition des articles 60 auprès du service des Travaux ou l'expertise de ce dernier service pour l'évaluation des travaux à réaliser dans un bâtiment à louer pour le C.P.A.S.

Madame la Conseillère David se demande si le service des Travaux aide bien pour tous les petits travaux au C.P.A.S.

Monsieur l'Echevin des Travaux rappelle que tous les jours, il a au moins 20 demandes de travaux divers.

Monsieur Canart rappelle également que les bâtiments du C.P.A.S dont la gestion a été confiée à la Ville, n'étaient pas en bon état.
Il assure que son service met « les bouchées doubles » pour tout remettre en état et il y arrivera.

5 Assurances

Monsieur le Président : suite aux aides reçues de l'Etat et aux instructions de l'Union Européenne, Ethias doit se recentrer sur son métier et faire des économies : licenciement de son personnel et renégociation des contrats. Les statistiques de la Ville et du C.P.A.S. n'étaient pas bonnes. Nous avons négocié mais nous n'avons pu empêcher une augmentation des primes en R.C. pour la Ville (+ 30.000 €) et en accident de travail pour le C.P.A.S. (+ 3.500 €)

Monsieur le Conseiller Schollaert : il faut ouvrir ce marché à tous.

Monsieur le Président : c'est difficile lorsque les statistiques sont mauvaises. Il reste qu'après chaque accident de travail, notre Conseiller en Prévention fait une analyse approfondie de l'accident. Ces derniers devraient donc disparaître ou diminuer.

6 Fonds de réduction du coût global de l'énergie - F.R.C.E.

Madame l'Echevine Haumont rappelle les avantages qu'il y aura tant pour nos concitoyens que pour les personnes aidées par le C.P.A.S. à utiliser les crédits du F.R.C.E.

Madame la Conseillère David : quel sera le coût pour la Ville ?

Madame l'Echevine Haumont : normalement, la Ville doit cautionner à hauteur de 95 % mais elle pourra bénéficier de la garantie de la Région Wallonne. Cela ne nous coûtera donc pas plus de 10 % des montants empruntés.

Madame la Conseillère David : c'est un projet très intéressant. Par rapport à l'A.S.B.L., je constate que Braine le Comte n'aura pas de représentant au Conseil d'Administration, seulement un expert avec voix consultative.

Madame l'Echevine Haumont : oui, il aurait fallu modifier les statuts de l'A.S.B.L. qui aurait alors perdu sa qualité de « projet-pilote ».

7 Informatique - Bureautique

Madame la Présidente rappelle le service commun à la Ville et au C.P.A.S. pour tout ce qui concerne la téléphonie et l'informatique.

En matière de téléphonie, ce service a notamment préparé le cahier spécial des charges pour le renouvellement de la téléphonie du C.P.A.S.

En ce qui concerne les messageries, il a géré toutes les nouvelles adresses mails tant de la Ville que du C.P.A.S.

Monsieur le Conseiller Guévar : envisagez-vous d'utiliser la fibre optique pour la téléphonie de la crèche ?

Monsieur l'Echevin Daye : actuellement, la boucle n'est pas encore fermée.

Nous allons ainsi pousser la fibre optique jusqu'à l'E.I.CB. et la crèche.

Monsieur le Conseiller Schollaert : cela permet effectivement de réaliser des économies substantielles.

8 Chèques - sports

Monsieur l'Echevin Daye : nous continuons la politique des chèques-sport, en fait sur fonds propres du C.P.A.S

Monsieur le Conseiller Guévar : la procédure est-elle déjà prévue ?
Est-ce pour tous les clubs sportifs ?

Madame la Présidente du C.P.A.S. : nous en reparlerons au prochain Conseil de l'Action Sociale.

9 Actions en matière de santé / 3^{ème} âge

Monsieur l'Echevin Fievez : il existe une collaboration naturelle entre le service Jeunesse et le planning familial du C.P.A.S.
C'est prévu dans le plan de cohésion social.

Madame la Conseillère Van Hoof : vous devriez effectivement accentuer le travail avec les écoles.

Par ailleurs, je trouve que les séances du C.P.A.S devraient être publiques lorsque par exemple nous décidons la création de services.

Monsieur le Président c'est une bonne idée mais actuellement ce n'est pas légalement possible.

10 Taxi social

Monsieur le Président : le taxi social est accessible à tous les aînés de + de 65 ans (sans considération de revenu).

Ce service aide ainsi à résoudre le problème du transport des personnes âgées dans les villages.

Le C.P.A.S. développe aussi des synergies avec Annie Delporte, animatrice seniors de la Ville.

11 Financement des investissements de la Ville et du C.P.A.S. et trésorerie

Monsieur le Président : comme vous le savez, il n'y a qu'un seul marché pour le financement de tous les projets de la Ville et du C.P.A.S.

Nouveauté cette année : les avances faites au C.P.A.S sont versées pour éviter que le centre ne doive demander des avances de trésorerie.

Vous savez que notre receveuse du C.P.A.S est aussi comptable spéciale de la zone.

Valérie Hubert, Receveuse Communale, va l'aider 1 jour par semaine, ce qui profite à ces 2 activités.

Monsieur le Conseiller Schollaert : merci pour les finances de la Ville.

Madame la Présidente du C.P.A.S. conclu en signalant la qualité globale du personnel du Centre.

Monsieur le Conseiller Brancart évoque le bon travail accompli au sein de la Commission Finances.

Monsieur le Conseiller Dero rappelle que le C.P.A.S. et la Ville sont une seule et même famille.

Il est alors 20 H 37, Monsieur le Président remercie les interlocuteurs et les Membres du C.P.A.S., à l'exception de Madame la Présidente quittent la salle aux délibérations.

L'Assemblée aborde en séance publique, les points prévus à son ordre du jour :

1 DISTINCTION HONORIFIQUE

Lauréat du Travail

Remise d'un brevet à une attributaire

Monsieur le Président remet à Madame Jacqueline Moriau, l'insigne d'Honneur d'Or, de lauréat du Travail.

Tous les points de l'ordre du jour de cette réunion seront ensuite adoptés à l'unanimité :

2 FINANCES COMMUNALES

A Budget de l'exercice 2010

Modifications budgétaires n°s 1

Arrêté d'approbation - Information

B Comptes de l'exercice 2009 -

Arrêté d'approbation - Information

C Contrôle de l'emploi de certaines subventions - Circulaire du 14 février 2008

a) Bilan et compte de résultat 2009 de l'A.S.B.L « La Tôle Errante »
Approbation

b) Bilan et compte de résultat 2009 de l'A.S.B.L. « Centre Culturel »
Approbation

- D Travaux d'entretien aux trottoirs de la Ville de Braine-le-Comte - Honoraires - Exercice 2006
Financement via le boni extraordinaire - Vote
- E Travaux d'aménagement du 1^{er} étage de la Maison des Jeunes - Parc du Champ de la Lune
Escompte de subsides promis ferme - Vote.

- 3 FABRIQUE D'EGLISE**
Fabrique d'Eglise Saint Jean-Baptiste à Petit-Roeulx
Compte de l'exercice 2009
Avis à émettre

- 4 REGLEMENTS ET ORDONNANCES DE POLICE
CIRCULATION ROUTIERE**

- A R.N 532 - Traversée de Braine-le-Comte - Réglementation de stationnement des véhicules Chaussée d'Ecaussinnes - Projet d'arrêté ministériel
Avis à émettre
Monsieur le Conseiller Brancart : entre les maisons n°s 80 et 100, il devrait également être possible de se garer.

Monsieur le Président : Monsieur l'Echevin de la Mobilité va étudier cette proposition, dans le respect, de la zone à réserver aux piétons.
L'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

- B Rue Pied'Eau - Réservation d'un emplacement de stationnement pour véhicule d'handicapé
Décision
Madame la Conseillère David : le marquage au sol de certains emplacements réservés aux handicapés n'est plus assez visible.

Monsieur le Président : nous allons demander au service des Travaux, de programmer un nouveau marquage.

- 5 REGLEMENT GENERAL DE POLICE COORDONNE POUR LES 4 COMMUNES FORMANT LA ZONE DE POLICE**
Révision
Examen et décision

Madame la Conseillère David : ne faudrait-il pas interdire purement et simplement la mendicité ?

Monsieur le Président : c'est une problématique complexe qui nécessite une étude approfondie.

Après avoir corrigé la faute de français à l'article 179, l'Assemblée approuve le projet de règlement précité.

6 INVESTISSEMENTS

- A** Travaux pour le compte de la Fabrique d'Eglise Sainte-Gertrude à Hennuyères
Réparation des cloches de l'Eglise Sainte-Gertrude
Délibération du 9 mars 2009 du Conseil de Fabrique d'Eglise
Avis à émettre
- B** Travaux de remplacement et de mise en service de l'ascenseur de la Bibliothèque Communale, Grand-Place, 4 à Braine le Comte
Approbation des conditions du marché et choix du mode de passation du marché.

Madame la Conseillère Sauvage quitte la salle aux délibérations.

- C** Travaux d'entretien divers aux voiries de la Ville de Braine le Comte
Exercice 2010
Approbation des conditions du marché et choix du mode de passation du marché.
- D** Travaux d'entretien aux trottoirs de la Ville de Braine le Comte - Exercice 2010
Approbation des conditions du marché et choix du mode de passation du marché.
- E** Travaux d'entretien aux voiries de la Ville de Braine le Comte - Exercice 2010
Dégâts extraordinaires 2009- 2010
Approbation des conditions du marché et choix du mode de passation du marché.
- F** Travaux de réfection de voiries à Braine le Comte
Droit de tirage 2010-2012
Approbation de la procédure des subventions
- G** Travaux de réfection des fontaines (2) de la Ville de Braine le Comte
Place Branquart - Demande d'un crédit d'urgence
Décision du Collège du 2 juillet 2010 - Ratification.

Monsieur le Conseiller Schollaert fait remarquer que cela coûte fort cher.

- H Fourniture et pose d'un module préfabriqué en location à usage de classe pour l'école communale d'Hennuyères et transfert d'un module existant du site du Ronchy vers le stade du Poseur.
Demande d'un crédit d'urgence - Décision du Collège du 13 août 2010 - Ratification

Monsieur le Conseiller Jeanmart rappelle qu'en son temps le Collège avait critiqué le placement d'un module proposé pour la crèche d'Hennuyères.

Monsieur l'Echevin Renard et Monsieur le Président font remarquer que pour la crèche la Ville possédait un bâtiment en dur disponible.

- I Acquisition de mobilier destiné à équiper le nouveau module de l'école d'Hennuyères
Demande d'un crédit d'urgence - Décision du Collège du 13 août 2010
Ratification.

- J Nettoyage et entretien des locaux des bâtiments communaux par reprise du personnel auxiliaire professionnel en place à la date de prise en cours du contrat
Demande d'un crédit d'urgence - Décision du Collège du 13 août 2010
Ratification.

Madame la Conseillère David : je rappelle que vous m'avez promis un bilan pour le contrat passé avec la firme de nettoyage.

L'urgence est alors déclarée à l'unanimité des Membres présents, pour délibérer sur l'objet suivant qui ne figurait pas à l'ordre du jour de cette réunion :

- K Travaux de démolition de l'ancienne piscine communale
Modification des clauses du cahier spécial des charges - Approbation

7 ACQUISITIONS

- A Acquisition d'un véhicule neuf - Benne à immondices, pour la collecte des ordures ménagères et des encombrants, équipé d'un lève-conteneurs.
Décision, conditions du marché et choix du mode de passation du marché.
Approbation

Monsieur le Conseiller Jeanmart : ne faudrait-il pas réunir la commission des déchets pour examiner des solutions alternatives comme l'utilisation des poubelles à puces.

- B Acquisition d'un véhicule neuf - Camion porte conteneurs équipé d'un conteneur muni d'une grue et de conteneurs à déchets.
Décision, conditions du marché et choix du mode de passation du marché
Approbation

C Acquisition de mobilier pour les services administratifs de la Ville de Braine le Comte
 Décision et choix du mode de passation du marché

8 **S.P.G.E.**
 Adhésion au contrat d'épuration pour l'assainissement des eaux résiduaires
 Nouvelle réglementation et procédure des subventions
 (remplace le contrat d'agglomération)

9 **SERVICE INCENDIE**
 Achat de vêtements de protection pour le personnel
 Programme d'achat 2010

Madame la Conseillère Roobaert : que deviennent les vieux équipements ?

Monsieur le Président : nous allons le demander au Commandant Haumont.

10 **CONTRAT DE RIVIERE SENNE**
 Convention de partenariat 2009-2010 - Adaptation
 Adoption

11 **S.A. DE DROIT PUBLIC -FONDS DE REDUCTION DU COUT GLOBAL DE L'ENERGIE - FRCE**

A Contrat de collaboration entre la Ville, le C.P.A.S. et le F.R.C.E.
 Adoption

B Garantie pour le F.R.C.E.
 Adoption

12 **PATRIMOINE COMMUNAL**

A Acquisition pour cause d'utilité publique du bâtiment et du terrain de la Poste, sis rue de Mons, 18/20 à Braine le Comte
 Décision

Monsieur le Président : c'est le grand projet de la prochaine législature.
 Il y aura une réflexion commune à mener avec la Commission de rénovation urbaine, la C.C.A.T.M. et toutes les personnes de bonne volonté.
 Nous attendons déjà vos propositions.

Monsieur l'Echevin Fievez : c'est effectivement un moment historique pour l'Echevin du Patrimoine.

Notre ancien Bourgmestre, Jean-Marie Martens, aurait été fier de cette acquisition. C'est un joyau (nous n'en avons pas beaucoup) que la Ville devait acquérir.

Monsieur le Conseiller Jeanmart : Braine le Comte manque effectivement de quelque chose pour se singulariser.

Il faut utiliser ce bijou pour valoriser notre Ville.

Monsieur le Président : nous avons déjà inscrit ce projet dans le dossier de la rénovation urbaine.

- B Acquisition de gré à gré et pour cause d'utilité publique d'un bout de terrain dans le prolongement du terrain de football de Ronquières
Décision
- 13 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL**
- A Prise en charge du traitement de deux puéricultrices du 1^{er} septembre 2010 au 30 juin 2011.
Décision
- B Prolongation de la prise en charge de périodes de traitement d'instituteur primaire à partir du 1^{er} septembre 2010.
Décision
- 14 ACADEMIE DE MUSIQUE**
Prolongation de la prise en charge communale de période cours
Décision

L'urgence est déclarée à l'unanimité pour l'examen du point suivant :

- 14 BIS GUICHET DE L'ENERGIE -**
Convention entre la Région Wallonne et la Ville - Avenant n°20 -
Approbation
- 15 SEANCE DU 28 JUIN 2010**
Procès-verbal - Approbation.
Sa rédaction ne donnant lieu à aucune observation, le procès-verbal de cette réunion est adopté.
- 16 INFORMATIONS**
- 17 INTERPELLATIONS DE CONSEILLERS COMMUNAUX**
Le Collège répond aux interpellations suivantes :
- A des 26 août de Monsieur le Conseiller Jeanmart sur :
- La situation juridique du nouveau parking créé à la rue du Ronchy (les Conseillers De Smet et Roobaert) quittent la salle aux délibérations.
 - La recherche d'un lieu pour la pratique du moto-cross
 - Les dérogations aux heures de fermeture des cafés
 - La problématique du stationnement rue de la Gare
 - Les aménagements sécuritaires, rue de Virginal et rue du Grand Péril
 - Le bilan des ralentisseurs rue de la Libération

B du 27 août de Monsieur le Conseiller Brancart sur :

- La problématique de la zone bleue à Hennuyères
- Le stationnement au Champ de l'Épine
- Le stationnement alternatif à la rue des Postes (depuis le carrefour avec le chemin du Pignolet)

C du 27 août des Conseillers Manzini et Simon sur :

- La sécurité à la sortie de la rue St Georges
- Le nettoyage des marques au sol après divers événements
- Le manque de poubelle dans certains quartiers

Le huis clos est alors prononcé pour la suite de l'examen des points prévus à l'ordre du jour :

HUIS CLOS

18 GROUPE DE TRAVAIL SANTE

Remplacement d'un Membre de Braine
Décision

19 SERVICE INCENDIE - PERSONNEL

A Engagement à titre effectif d'un sapeur-pompier stagiaire.
Décision

B Licenciement d'un sapeur-pompier
Décision

20 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL

A Implantation d'Hennuyères
Octroi d'une interruption de carrière complète à une institutrice primaire.
Décision.

B Octroi d'une interruption de carrière complète à une institutrice maternelle.
Décision

C Implantation de Ronquières
Octroi d'un congé pour exercer une autre fonction donnant droit à une échelle de traitement égale ou supérieure à une institutrice primaire.
Décision

D Désignation du personnel enseignant temporaire au 1^{er} septembre 2010
Décision.

- E Implantation d'Hennuyères
Octroi d'une interruption de carrière dans le cadre d'un congé parental à une institutrice primaire - Décision
- 21 ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE. PERSONNEL**
Désignation de chargés de cours à titre temporaire pour l'année scolaire 2010-2011 - Décision.
- 22 ACADEMIE DE MUSIQUE - PERSONNEL**
- A Détachement de fonctions. Requête d'un professeur de flûte à bec.
Décision
- B Octroi d'une disponibilité pour convenance personnelle à un professeur de formation de formation musicale. Décision.
- C Désignations de professeurs, à titre temporaire, pour l'année scolaire 2010-2011
Décision.
- D Désignation à titre temporaire dans un emploi vacant d'un professeur de danse classique.
Décision
- E Désignation temporaire dans un emploi non vacant d'un professeur de formation musicale.
Décision